TABLES DES MATIÈRES

TABLES DES MATIERES 3
INTRODUCTION 6
01 COHABITATION DE FAIT 7
Effets civils de la cohabitation de fait 7
1.1 Conséquences pour les personnes 7
1.2 Situation des enfants 9
Effets sur le patrimoine des cohabitants de fait 9
1.3 Revenus des cohabitants de fait 9
1.4 Dépenses du ménage 10
1.5 Propriété des biens des cohabitants de fait 10
1.6 Comptes en banques personnels ou communs 11
1.7 Droit au bail 11
1.8 Règlement des dettes 12
1.9 Partage des biens 13
Une convention de vie commune ? 14
02 MARIAGE 15
Fiançailles 15
Conditions pour se marier 16
1.1 Hétérosexuel ou homosexuel 16
1.2 Âge requis pour se marier 16
Majeurs 16
Mineurs 16
1.3 Consentement des époux 17
Consentement libre 17
Consentement simulé 17
1.4 Pas de lien de parenté 18
1.5 Ne pas être déjà marié 18
Formes à respecter 19
1.6 Déclaration de mariage 19
1.7 Cérémonie 20
Où ? 20
Quand ? 20
Par qui ? 21
Comment ? 21
1.8 Refus de célébrer le mariage 22
1.9 Mariage à l'étranger de personnes belges 22
Droit applicable 22
Transcription d'un acte de mariage étranger en Belgique 23
Reconnaissance d'un acte de mariage étranger par les autorités belges 23
1.10 Mariage en Belgique d'une personne étrangère 23
Obtention d'un visa en vue du mariage 24
Déclaration d'arrivée à la maison communale 24
Conditions au mariage 24
Conditions pour la célébration du mariage 24
Déclaration de mariage 25
Demande de regroupement familial 25
Opposition au mariage 25
1.11 Qui peut faire opposition au mariage ? 25
1.12 Comment faire opposition ? 26
1.13 Conséquences 26
Annulation du mariage 27
1.14 Quels motifs d'annulation ? 27
1.15 Qui peut demander l'annulation ? 27
Régimes matrimoniaux 28

© Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL
Éditeur responsable : ÉLOÏSE CHOPIN – Rue Armée Grouchy 20 – 5000 Namur

1.16 Régime matrimonial primaire ... 29
Devoirs réciproques des époux ... 29
Droits réciproques des époux ... 30
Représentation en justice ... 31
1.17 Régime matrimonial secondaire ... 31
Régime légal : la communauté ... 31
Régime conventionnel ... 33
Quel régime choisir ? ... 36
Modification du régime matrimonial ... 37
03 COHABITATION LEGALE ... 38
Formation de la cohabitation légale ... 38
1.1 Conditions ... 38
1.2 Formalité : la déclaration de cohabitation légale ... 39
1.3 Cohabitation légale de complaisance ... 39
1.4 Reconnaissance en Belgique d'un partenariat enregistré à l'étranger ... 40
Effets de la cohabitation légale ... 41
1.5 Droits et devoirs des cohabitants légaux ... 41
Protection du logement familial ... 41
Contribution aux charges de la vie commune ... 42
Participation à certaines dettes ... 42
Représentation en justice ... 42
Droit successoral restreint ... 42
1.6 Biens des cohabitants ... 43
Principe : la séparation de biens ... 43
Exception : la convention de cohabitation ... 43
Fin de la cohabitation légale ... 43
1.7 Généralités ... 43
1.8 En cas de mésentente sérieuse entre les cohabitants ... 44
04 SECURITE SOCIALE, FISCALITE ET SUCCESSIONS ... 45
Sécurité sociale ... 45
1.1 Chômage ... 45
1.2 Revenu d'intégration sociale ... 45
1.3 Allocations familiales ... 46
1.4 Assurance maladie-invalidité ... 46
1.5 Accidents du travail ou maladies professionnelles ... 46
Accidents de travail ... 46
Maladies professionnelles ... 46
Fiscalité ... 47
1.6 Avantages d'être imposés en commun / Inconvénients d'être imposés distinctement ... 47
1.7 Avantages d'être imposés distinctement/ Inconvénients d'être imposés en commun ... 47
Successions ... 48
1.8 Cohabitants légaux et conjoints ... 48
Conditions ? ... 48
Combien ? ... 48
Comment demander l'exemption ? ... 48
1.9 Cohabitants de fait ... 49
05 QUE FAIRE EN CAS DE PROBLEME ? ... 50
S'adresser au bureau d'aide juridique ... 50
Aide juridique de première ligne ... 50
Aide juridique de deuxième ligne ... 50
Assistance judiciaire ... 52
Trouver un avocat spécialisé ... 52
06 TABLEAU COMPARATIF ... 53
GLOSSAIRE ... 55
SOURCES JURIDIQUES ... 58
ANNEXE ... 59
Déclaration de cohabitation légale ... 59
CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR ... 60

© Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL
Éditeur responsable : ÉLOÏSE CHOPIN – Rue Armée Grouchy 20 – 5000 Namur

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE 60

© Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL
Éditeur responsable : ÉLOÏSE CHOPIN – Rue Armée Grouchy 20 – 5000 Namur